Image not found or type unknown

Poursuites avec commandement de payer

Par **kiaras**, le **12/06/2015** à **07:49**

bonjour,
J ai contracté à sofinco 2 prêts un en 1995 , l'autre en 2000 , j'ai payé jusqu'au jour je ne pouvais pas car j vais d'autre prêt et sofinco donc j'ai eu une saisies des rémunération en 2008 pour tous mes créanciers et sofinco aussi sauf que 1 an apres par l intermédiaire de l huissier il a demandé la mainlevée et plus rien jusqu'au 3 juin 2015 ou j ai reçu un commandement de saisie vente il réclame sa dette complète .Ma question est la dette part de quel moment au moment de la souscription ou au moment de ma saisie des rémunérations.?
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés